

**Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal**  
**du 17 novembre 2006**

*Etaient présents : P. BOREL J.L THOMAS C.LEGENDRE G.RIPEAUX A.BREUER H.DAVY R.LELIEVRE L.BELLIOT D.LEBRETON F.NORMAND  
C.PICHEREAU M.RINGUENET-PECATE*

*Absents : S.TRETON T.GUILLOUARD*

**1-Indemnité de conseil 2006 au Receveur Municipal,**

*L'indemnité 2006 s'élève à 361,96 € net*

**2-Indemnité de gardiennage des églises,**

*Le conseil Municipal versera en décembre les indemnités suivantes :*

*\*Gardiennage église de Lignières à M. Pierre GASNIER : 450 € brut*

*\*Gardiennage église d'Orgères à Mme Marie-Thérèse GUIBOUT : 450 € brut*

**3-Délibérations à prendre pour encaissement chèques CNP....**

*M. le Maire est chargé d'émettre les titres pour encaisser les chèques suivants :*

*\* avoir de 1048,00 € de la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance)*

*\* avoir de 141,73 € de France Telecom*

*\* avoir de 77,79 € d'EDF*

*\* avoir de 26,48 € d'EDF*

**4-Demande acquisition de portion de chemin rural M. et Mme Grand au village de Yaux et de M. Mottier au Bourg d'Orgères**

*Les membres du Conseil Municipal acceptent de vendre (sous réserve de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur) une portion de chemin rural à M. Louis MOTTIER- au bourg d'Orgères, ainsi qu'une portion de chemin rural à M. et Mme GRAND au lieu-dit Yaux. Le prix de vente est fixé à 0,10 € le m<sup>2</sup> et les frais de notaire, géomètre et du commissaire enquêteur sont laissés à la charge des acquéreurs.*

**5-Résultats des ouvertures de plis suite aux appels d'offres lancés pour la réfection du réseau d'eau rue du Stade et route des Noës, et, l'étude de zonage pour l'assainissement individuel,**

*a/ réfection réseau eau rte des Noës :*

*10 entreprises ont répondu à l'appel d'offre*

*L'offre de la STURNO 106.612,74 € H.T a été retenue par la commission*

*b/ étude pour le schéma de zonage*

*3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre*

*L'offre de la Société HYDRATOP 2.808,00 € H.T. a été retenue. La réunion de lancement aura lieu le 23 novembre 2006.*

*(CG subvention de 10% - Agence de l'Eau subvention de 50%).*

**6-Point sur l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques,**

*La commune de Lignières-Orgères n'est pas retenue pour le programme 2007 (effacement des réseaux rue du Stade). Si la Commune finançait elle-même ces travaux sa participation serait de 103.128,15 € TTC alors que si elle avait été retenue elle n'aurait été que de 30.762,12 € TTC. Le Conseil Municipal décide d'attendre d'être retenue par le SDEGM pour engager ces travaux.*

**7-Rapport d'activités 2005 de la Communauté de Communes des Avals,**

*M. le Maire a donné lecture d'une synthèse du rapport d'activités 2005 de la Communauté de Communes des Avals. Le dit rapport est approuvé.*

### **8-Questions diverses.**

\* *Les travaux d'extension au cimetière de Lignières sont commencés. Un avenant est passé avec l'entreprise TTA : Suppression du mur de soutènement – celui-ci sera remplacé par un enrochement et un bi-couche sera posé sur le chemin à partir de la route départementale et jusqu'au parking du cimetière. Le coût reste inchangé*

\* *Terrain à vendre près du cimetière (propriété EDMOND) : le Conseil Municipal propose la somme de 5.000 € pour l'achat des parcelles I 126 et 97 (64 ares 02 centiares) sous réserve de l'obtention d'un certificat d'urbanisme positif.*

\* *Une étude de perdition de chaleur sera réalisée prochainement sur 4 bâtiments communaux (coût de 50€)*

\* *Agence Postale Communale : la participation de la Poste est passé à 914 € mensuel au lieu de 900 €  
- Le bureau est informatisé depuis fin octobre 2006.*

*Fait à Lignières-Orgères, le 20 novembre 2006  
Le Maire,*

***Pascal BOREL***